

COMMUNE LE THOU

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2025

Délibération n° 2025-02-03-1

Budget principal : Compte de gestion 2024

Résumé : Le compte de gestion proposé par la DGFIP est présenté au Conseil Municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-2

Budget principal. Compte administratif 2024

Résumé : le compte administratif 2024 fait apparaître les résultats suivants :

Investissement :

Dépenses	Prévu	984 380.53
	Réalisé	798 636.29
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	984 380.53
	Réalisé	816 122.01
	Restes à réaliser	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	1 498 392.11
	Réalisé	1 375 130.41
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	1 498 392.11
	Réalisé	1 786 369.78
	Restes à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	17 485.72
Fonctionnement :	411 239.37
Résultat global :	428 725.09

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-3

Budget principal. Affectation des résultats

Résumé : l'affectation des résultats suivante est proposée :

-	Un excédent d'investissement de :	17 485.72
-	Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : EXCEDENT	411 239.37
-	Affectation au 1068 :	211 239.37
-	Résultat reporté en fonctionnement (002) :	200 000.00
-	Résultat d'investissement reporté : EXCEDENT :	17 485.72

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-4**Budget principal. Participation financière 2025 de la commune au SIVOS LE THOU-LANDRAIS***Résumé :*

Part totale de la commune du Thou : 489 815.75 €

1er trimestre (30 % somme totale due) : 146 944.72 €

2ème trimestre (20 % somme totale due) : 97 963.15 €

3ème trimestre (30 % somme totale due) : 146 944.73 €

4ème trimestre (20 % somme totale due) : 97 963.15 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-5**Taux d'imposition 2025***Résumé :*

Proposition :

Taxe foncière sur les propriétés bâties 38.48%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 61.47%

Taxe habitation sur les résidences secondaires 12.19%

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-6**Budget principal et budgets annexes. Fongibilité des crédits***Résumé :*

Le Conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitres en chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-7**Budget principal. Vote du budget primitif 2025***Résumé :*

Proposition :

Investissement :

Dépenses : 824 000.00 €

Recettes : 824 000.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 500 000.00 €

Recettes : 1 500 000.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-8**Budget annexe « boulangerie ». Compte de gestion 2024**

Résumé : Le compte de gestion proposé par la DGFIP est présenté au Conseil Municipal

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-9**Budget annexe « boulangerie ». Compte administratif 2024**

Résumé : Les résultats 2024 sont les suivants :

Investissement :

Dépenses	Prévu	9 200.00
	Réalisé	9 193.40
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	9 200.00
	Réalisé	9 200.00
	Restes à réaliser	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	22 420.08
	Réalisé	2 114.15
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	22 420.08
	Réalisé	22 420.06
	Restes à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	6 .60
Fonctionnement :	20 305.91
Résultat global :	20 312.51

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-10**Budget annexe « boulangerie ». Affectation des résultats**

Résumé : L'affectation suivante est proposée :

Constatant que le compte administratif 2024 fait apparaître :

-	Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : EXCEDENT	20 305.91
-	Affectation au 1068 :	9 643.40
-	Résultat reporté en fonctionnement (002) :	10 662.51
-	Résultat d'investissement reporté : EXCEDENT :	6.60

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-11**Budget annexe « boulangerie ». Vote du budget 2025**

Résumé : Le budget 2025 suivant est proposé :

Investissement :

Dépenses :	9 650.00 €
Recettes :	9 650.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 23 672.47 €

Recettes : 23 672.47 €

La délibération est adoptée à l'unanimité**Délibération n° 2025-02-03-12****Budget annexe « Lotissement La Chapelle ». Compte de gestion 2024***Résumé* : Le compte de gestion proposé par la DGFIP est présenté au Conseil Municipal**La délibération est adoptée à l'unanimité****Délibération n° 2025-02-03-13****Budget annexe « Lotissement La Chapelle ». Compte administratif 2024***Résumé* : Les résultats 2024 sont les suivants :**Investissement :**

Dépenses	Prévu	152 412.00
	Réalisé	151 449.00
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	152 412.00
	Réalisé	74 412.00
	Restes à réaliser	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	284 912.40
	Réalisé	77 037.40
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	284 912.40
	Réalisé	77 037.00
	Restes à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 77 037.00
Fonctionnement :	- 0.40
Résultat global :	- 77 037.40

La délibération est adoptée à l'unanimité**Délibération n° 2025-02-03-14****Budget annexe « Lotissement La Chapelle ». Affectation des résultats***Résumé* : L'affectation suivante est proposée :

-	Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : DEFICIT	0.40
-	Résultat reporté en fonctionnement DEFICIT (002) :	0.40
-	Résultat d'investissement reporté : DEFICIT (001) :	7 037.00

La délibération est adoptée à l'unanimité**Délibération n° 2025-02-03-15****Budget annexe « Lotissement La Chapelle ». Budget 2025***Résumé* : Le budget 2025 suivant est proposé :**Investissement :**

Dépenses :	286 574.40 €
Recettes :	286 574.40 €

Fonctionnement :

Dépenses : 209 587.40 €

Recettes : 209 587.40 €

La délibération est adoptée à l'unanimité**Délibération n° 2025-02-03-16****Budget annexe « Logements La Gare ». Compte de gestion 2024***Résumé* : Le compte de gestion proposé par la DGFIP est présenté au Conseil Municipal**La délibération est adoptée à l'unanimité****Délibération n° 2025-02-03-17****Budget annexe « Logements La Gare ». Compte administratif 2024***Résumé* : Les résultats 2024 sont les suivants :**Investissement :**

Dépenses	Prévu	1 216 474.56
	Réalisé	24 737.98
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	1 216 474.56
	Réalisé	0.00
	Restes à réaliser	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	7 752.03
	Réalisé	7 752.03
	Restes à réaliser	0.00
Recettes	Prévu	7 752.03
	Réalisé	0.00
	Restes à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 24 737.98
Fonctionnement :	- 7 752.03
Résultat global :	- 32 490.01

La délibération est adoptée à l'unanimité**Délibération n° 2025-02-03-18****Budget annexe « Logements La Gare ». Affectation des résultats***Résumé* : L'affectation suivante est proposée :

-	Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : DEFICIT	7 752.03
-	Résultat reporté en fonctionnement DEFICIT (002) :	7 752.03
-	Résultat d'investissement reporté : DEFICIT (001) :	24 737.98

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-19

Budget annexe « Logements La Gare ». Budget 2025

Résumé : Le budget 2025 suivant est proposé :

Investissement :

Dépenses : 1 124 737.98 €

Recettes : 1 124 737.98 €

Fonctionnement :

Dépenses : 11 988.03 €

Recettes : 11 988.03 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-20

Participation financière à la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers

Résumé : Proposition de prendre en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers en 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-02-03-21

SIVU SP – Sud Aunis

Résumé : Création du SIVU par arrêté préfectoral.

3 membres titulaires et un membre suppléant doivent être désignés :

Membres titulaires BRUNIER Christian
 QUINCONNEAU Didier
 RENAUD Jean-Pierre

Membre suppléant ROBLIN Benoît

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **mardi 04 février 2025**